

Dans le cadre de l'élection présidentielle, l'Avere-France porte cinq grandes propositions pour renforcer la dynamique de la mobilité électrique en France

Le 01/02/2022 à Paris

Dans la perspective de l'élection présidentielle à venir, l'Avere-France (association nationale pour le développement de la mobilité électrique) porte cinq grandes propositions, déclinées en une vingtaine d'actions concrètes, en vue de renforcer encore davantage le rôle de la mobilité électrique en France au service de la transition écologique et de la décarbonation des transports. Le prochain quinquennat s'annonce crucial pour la mobilité électrique et les trajectoires engagées pour atteindre les échéances fixées par les législations nationales et européennes ainsi que l'Accord de Paris sur le Climat devront être poursuivies et renforcées. Compte-tenu de son expertise et de sa capacité à fédérer l'écosystème de la mobilité électrique depuis 1978, l'Avere-France, forte de plus de 200 membres dans les domaines industriel, commercial, institutionnel et associatif, partage ses propositions d'actions concrètes pour continuer d'accélérer l'électrification de nos transports.

Le développement de la mobilité électrique est essentiel pour faire face aux enjeux économiques et écologiques d'aujourd'hui et de demain. Pour accompagner les actions politiques en faveur de l'électrification de notre parc de véhicules et de nos différents moyens de transports, l'Avere-France publie ce jour une note de position détaillant ses propositions stratégiques et opérationnelles :

- 1. Eviter la fracture sociale liée aux transports en étendant l'accès à la mobilité électrique à tous les Français par la réduction des coûts (à l'achat, en comparaison avec le marché des véhicules d'occasion thermiques...)
- 2. Dynamiser massivement l'accès à la recharge, tant publique que privée et tant en termes de qualité que de quantité et de prix
- 3. Mieux informer les particuliers et mieux former les professionnels sur la valeur ajoutée des véhicules électriques par rapport à leurs équivalents thermiques
- 4. Accélérer l'électrification du transport routier et de la logistique urbaine
- 5. Développer les compétences et les réalisations de projets pour faire de la France la championne européenne en matière de décarbonation des transports

Pour rappel, l'<u>Avere-France</u> accompagne concrètement cette transition par ses actions quotidiennes depuis plus de 40 ans et en pilotant depuis 2016 le programme CEE <u>Advenir</u> dans le cadre des certificats d'économie d'énergie du Ministère de la Transition écologique, en lien avec l'ADEME. Il est l'un des principaux dispositifs de soutien au développement des points de recharge de véhicules électriques en France et est complété, depuis l'an passé, par Advenir Formations, le programme d'information pour accélérer le passage à la mobilité électrique à destination des particuliers, des élus et acteurs locaux ainsi que des professionnels de l'immobilier (qui peuvent également se renseigner sur le site pédagogique <u>je-roule-en-electrique.fr</u>).

Retrouvez la note de position complète de l'Avere-France sur ce lien.

CONTACT PRESSE

Martin Kolle: martin.kolle@lobbycom.fr / 06 89 70 17 51